

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MARS 2013

L'an deux mil treize, le vendredi 29 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre AUBINAIS.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre AUBINAIS, Annick FABRE, Annabel FRERET, Sophie HILLAIRE, Thierry JIMONET, Simone MOREL, Didier PIEDNOËL, Pierre THIRIET, Murielle TOURNÉ.

Absents excusés : Laurent CIRETTE, Olivier FERQUIN, François FILLATRE, B. HADJ-DAHMANE, Patricia HARNIST, Claudine PENEL

Pouvoir de : Laurent CIRETTE à Pierre AUBINAIS, B. HADJ-DAHMANE à Thierry JIMONET.

Secrétaire de séance : A.FABRE.

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15/02/2013.
- 2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2012.
- 3) Affectation du résultat du compte administratif 2012.
- 4) Vote du taux des taxes locales directes.
- 5) Vote du Budget Primitif 2013.
- 6) Création d'un poste d'ATSEM et suppression d'un poste d'Adjoint d'Animation
- 7) Groupement de commandes marché de télécommunication
- 8) Admission en non-valeur
- 9) Informations et questions diverses – compte-rendu des commissions

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 Février 2013

Les élus n'ayant aucune observation à formuler, le compte rendu du Conseil Municipal du 15 Février 2013 est approuvé à l'unanimité.

2 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2012

Monsieur le Maire expose les chiffres du compte administratif :

FONCTIONNEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2012		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2011	TOTAL
Dépenses	803 601,23	716 561,10		716 561,10
Recettes	803 601,23	692 431,29	117 514,45	809 945,74
Solde		- 24 129,81		93 384,64
INVESTISSEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2012		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2011	TOTAL
Dépenses	530 637,34	332 221,54		332 221,54
Recettes	530 637,34	77 034,35	219 251,68	296 286,03
Solde		- 255 187,19		- 35 935,51

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2012,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, (Votants 08) **APPROUVE** le compte administratif 2012 de la commune.

Considérant que le Compte de Gestion du Receveur Municipal fait apparaître le même résultat de clôture, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, (Votants 11) **APPROUVE** le Compte de Gestion 2012.

3 – Affectation du résultat du compte administratif 2012

Considérant les résultats et le vote d'approbation du Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif de la Commune fait apparaître les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 VOTÉ LE 29 MARS 2013.		
Résultat de fonctionnement 2012		
A	Résultat de l'exercice	-24 129,81 €
B	Résultats antérieurs reportés	
	Ligne 002 du compte administratif 2012,	117 514,45 €
C	Résultat à affecter	
	= A + B (hors restes à réaliser)	
	R002	93 384,64 €
Résultat d'investissement 2012		
D	Solde d'exécution d'investissement 2012	- 35 935,51€
	AFFECTATION	
	R1068	35 935,51€
	Report en fonctionnement R002	57 449,13€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** d'affecter le résultat du budget de la Commune comme suit :

Au compte R 002 la somme de 57 449,13 €, Au compte D001 la somme de 35 935,51 €, Au compte R 1068 la somme de 35 935,51€.

4 – Vote du taux des taxes locales directes

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition. Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VOTE** les taux suivants pour l'année 2013.

	Ancien Taux	Nouveau Taux
Taxe d'habitation	8,62%	8,62%
Foncier Bâti	21,22%	21,22%
Foncier Non Bâti	88,03%	88,03%

5 – Budget Primitif 2013

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VOTE** le Budget Primitif 2013 par chapitre et par opération suivant les montants ci-dessous.

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	800 670,00
Chapitre 011	220 510,00
Chapitre 012	391 800,00
Chapitre 022	2 600,00
Chapitre 023	30 605,09
Chapitre 042	13 971,00
Chapitre 65	127 112,00
Chapitre 66	8 571,91
Chapitre 67	500,00
Dépenses	800 670,00

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MARS 2013

FONCTIONNEMENT	
Recettes	800 670,00
Chapitre 002	57 449,13
Chapitre 013	14 000,00
Chapitre 70	79 762,62
Chapitre 73	325 536,89
Chapitre 74	230 696,00
Chapitre 75	72 965,36
Chapitre 78	20 260,00

Détail des articles 6554 et 6574

Articles	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	Vote 2013
6554	AMCASE (Association des Maires de la CASE)	150,00
	AREHN	80,00
	ASI (Association de Services Intercommunale) 2012-2013	9 000,00
	A.U.R.R.A.P	50,00
	Bibliothèque de Val de Reuil	457,35
	École de Musique – Participation 2013	12 569,00
	École de Musique - Éveil musical	2 615,95
	École de Musique – Chant chorale	500,00
	La Seine en Partage	115,70
	Mairie Val de Reuil (animaux errants)	700,00
	Relais Assistantes Maternelles	100,00
	Union des Maires	212,00
	TOTAL 6554 (Contribution organismes regroupement)	26 550,00
6574	Anciens Combattants (UNC)	250,00
	A.S.V.V.P.	520,00
	BALAHOUTS (Tennis)	700,00
	Batellerie	2 100,00
	Comité des Fêtes	4 900,00
	École – Classe de mer	4 000,00
	École - Coopérative Scolaire	2 750,00
	Escalad'Eure	800,00
	Les Vieux Travailleurs de Poses	3 650,00
	Les Amis de Saint Quentin	500,00
	La Pause des Parents	150,00
	SNSM	500,00
	Souvenir Français	380,00
	Divers (Fête de la Peinture, Marché de Noël)	2 360,00
	Total Associations Posiennes	23 560,00
	APURE	30,00
	CFAIE Val de Reuil	60,00
	EPIREUIL	250,00
	Non à l'autoroute	50,00
	Prévention Routière	50,00
	Total Associations extérieures	440,00
	TOTAL 6574 (Associations)	24 000,00

INVESTISSEMENT			
Dépenses	363 367.00 €	Recettes	363 367.00 €
Chapitre 001	35 935,51	Chapitre 021	35 605,09
Chapitre 16	49 466,60	10222 FCTVA	28 978,00
		10223 TLE	8 800,00
		1068 Excédents	35 935,51
Opération		Chapitre 28	13 971,00
169 – École	1 000,00		
184 – Église	4 300,00		
204 - Cimetière- Concessions	2 000,00		
212 - Achats Matériels	1 500,00		
214 –aménagements de voirie	6 500,00		
215 – Rue du Comté de Foix		Vente	42 000,00
216 – SIEGE – Rue des Masures	6 690,00	Emprunt	6 690,00
223 – SIEGE Mesnil tranche 1	58 411,89	Fonds concours	31 000,00
		Emprunt	11 659,40
232 -SIEGE-Rue du Port	12 375,00	Emprunt	12 375,00
233 SIEGE – Mesnil Tranche 2	51 723,00	Emprunt	51 723,00
234 SIEGE – Rue de Seine	49 281,00	Emprunt	49 281,00
235 SIEGE – Rue du Renel	2 676,00	Emprunt	2 676,00
236 Logements Communaux	51 000,00	Subvention	29 273,00
238 Terrains CEMEX	20 260,00		
239 Terrains TURMEL	6 848,00		
240 Terrain ARNOULT	3 400,00	Emprunt	3 400,00

6 – Création d'un poste d'ATSEM

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un agent communal a réussi le concours d'ATSEM. Il propose donc de créer un poste, suite à son inscription sur la liste d'aptitude et de le nommer au grade d'ATSEM 1^{ère} classe. Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **CRÉE un poste d'ATSEM 1^{ère} classe** et supprime le poste d'Adjoint d'Animation.

7 - Constitution d'un groupement de commandes pour le marché de télécommunication

Les communes d'Alizay, Andé, Pont de l'Arche, Incarville, Heudebouville, La Haye Malherbe, Léry, Martot, Le Manoir, le Mesnil Jourdain, Louviers, Pinterville, Poses, Le Vaudreuil et Saint Pierre du Vauvray, l'Office de Tourisme Seine-Eure, la Régie des Deux Airlles ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de Louviers souhaitent s'associer aux consultations qui seront prochainement lancées par la Communauté d'agglomération Seine-Eure en vue de confier à des entreprises la passation des marchés de télécommunications.

Dans un souci d'optimisation des dépenses, il est donc proposé aux membres du conseil de conclure entre la Communauté d'agglomération Seine-Eure, et ces communes une convention de groupement de commandes conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Cette convention formalisera l'intervention de la Communauté d'agglomération en qualité de coordonnateur du groupement de commandes ainsi que les modalités techniques et financières de ce groupement.

Conformément à l'article 8 VII du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Des personnalités compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation, des agents des membres du groupement, le comptable public du coordonnateur ainsi qu'un représentant de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VU** le code des marchés publics, notamment l'article 8, **VU** la convention de groupement de commandes à conclure entre la communauté d'agglomération Seine-Eure et les communes d'Alizay, Andé, Pont de l'Arche, Incarville, Heudebouville, La Haye Malherbe, Léry, Martot, Le Manoir, Le Mesnil Jourdain, Louviers, Pinterville, Poses, Le Vaudreuil et Saint Pierre du Vauvray, l'Office de Tourisme Seine-Eure, la Régie des Deux Airlles et le Centre Communal d'Action Sociale de Louviers,

APPROUVE le principe du groupement de commandes avec les communes d'Alizay, Andé, Pont de l'Arche, Incarville, Heudebouville, La Haye Malherbe, Léry, Martot, Le Manoir, Le Mesnil Jourdain, Louviers, Pinterville, Poses, Le Vaudreuil et Saint Pierre du Vauvray, l'Office de Tourisme Seine-Eure, la Régie des Deux Airelles et le Centre Communal d'Action Sociale de Louviers, **APPROUVE** la convention de groupement de commandes, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes, **DIT** que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget principal.

8 - Admission en non valeur

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recette n^{os} 60, 123, 149, 186, 202 de l'exercice 2002, objet cantine garderie, d'un montant total de 170,57€, **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 MARS 2013

9 - Informations et questions diverses

- **Jumelage** – Visite des Italiens les 7 et 8 Septembre 2013.
- **Dates à retenir**

Date	Heure	Intitulé	Organisateur	Lieu
06/04/2013	09/12h	Opération Berges saines	Place de la République	Bord de Seine
13/04/2013	18h30	Messe		Église
15/04/2013		Ramassage des encombrants	CASE	
21/04/2013		Buffet campagnard des Anciens	Les anciens travailleurs	Marcel Niquet
04/05/2013		Foire à tout - Spectacle les Petites Scènes 11H30	comité des fêtes	place de la République
05/05/2013		Foire à tout - Spectacle les Petites Scènes 11H30	comité des fêtes	place de la République
08/05/2013	11h30	Commémoration de la Victoire de 1945	Mairie-UNC	cimetière
11/05/2013	18h30	Messe		Église
17/05/2013	19H	Réunion publique	mairie	Marcel Niquet
25/05/2013		Fête des Mères	Les anciens travailleurs	Marcel Niquet
02/06/2013		Fête de la peinture		Bord de Seine
08/06/2013	18h30	Messe		Eglise
22/06/2013		Foire à tout, pétanque, Bal et feu de St Jean	comité des fêtes	derrière l'école
24/06/2013		Départ classe de mer pour la semaine "Angoulins sur Mer" du CP au CE2	École	École
28/06/2013	19h00	conseil municipal		mairie
6-7/07/2013		Championnat de Wake Board Rassemblement voile aviron		
13/07/2013		Défilé nautique, Feu d'artifice, bal, fête nationale	comité des fêtes mairie	place de la République
13/07/2013	18h30	Messe		Eglise
14/07/2013		Fête Nationale	comité des fêtes mairie	place de la République
31/08/2013		Fête du Mesnil	Comité des Fêtes	Mesnil
7-8/09/2013		Fête de l'Eau – Bal des Canotiers - Visite des Italiens	CASE	A préciser
07/09/2013		Foire à tout (concours de pêche???)	comité des fêtes	place de la République
21/09/2013		Pétanque	comité des fêtes	derrière l'école
22/09/2013		Vente	Les anciens travailleurs	Nivernais
27/09/2013	19h00	conseil municipal		mairie
06/10/2013	12h00	Repas à thème (à préciser)	Les anciens travailleurs	
09/10/2013		Ramassage des encombrants	CASE	
20/10/2013		Batellerie (à préciser)	Ass. La Batellerie	Marcel Niquet
25/10/2013	19h00	conseil municipal		mairie
11/11/2013		Commémoration Armistice de 1918	mairie	cimetière
16/11/2013		Concours de dominos	comité des fêtes	Nivernais
22/11/2013	13h30	Spectacle "Age Tendre"	Les Anciens travailleurs	Zénith de Rouen
29/11/2013	19h00	conseil municipal		mairie
05/12/2013		Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie	mairie	cimetière
14/12/2013		Noël des enfants	Comité des Fêtes	Salle Marcel niquet
20/12/2013	19h00	conseil municipal		mairie

À 20 heures 05, constatant que l'ordre du jour du jour est épuisé, la séance est levée,

Le Maire, Pierre AUBINAIS